

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mars 2013

RÉFORME DE LA BIOLOGIE MÉDICALE - (N° 724)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 27

présenté par
Mme Neuville

ARTICLE 7

À l'alinéa 45, substituer aux mots :

« aux sociétés »

les mots :

« à la société ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.